

Plainte de vol en mairie : la riposte des gardés à vue

Entendus mercredi dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte pour suspicions de vol aggravé, les trois proches de l'ancien maire décédé s'expriment sur leur version des faits.

Placés en garde à vue mercredi dans le cadre d'une plainte pour vol supposé de documents en mairie de Menton, les trois proches de l'ancien maire Jean-Claude Guibal sont sortis libres le soir même, sans qu'aucune charge ne soit retenue contre eux. Sandra Paire, Ndeye Fatou Senghor et Rémy Passeron expliquent avoir pu livrer leur version des faits à cette occasion. Eux qui estiment avoir été entendus en dernier – au terme de plusieurs semaines d'auditions – parce qu'ils étaient, dans l'exercice de leur fonction, les plus proches du maire décédé.

« Une façon de manipuler la justice »

« Nous avons pu apporter des éléments très importants à la justice », assure Rémy Passeron. Qui regrette pourtant que la plainte déposée par le nouveau maire Yves Juhel immédiatement après son élection s'inscrive dans un contexte politique. « C'est une façon de manipuler la justice. Ce que l'on espère, c'est que ça aille vite désormais. Et que l'on mette fin à l'enfumage. Il est important que la démocratie reprenne la main, que les Mentonnais choisissent qui ils veulent à la tête de la mairie », commente l'ancien responsable du cabinet de Jean-Claude Guibal.

Dans le constat d'huissier qu'il a pu consulter, il note par ailleurs des incohérences. « Outre le fait qu'il ait été produit par un membre



Le feuilleton de la course à la mairie de Menton ne fait que commencer...

(Photo J.-F.O.)

de la liste d'opposition, il est en date du 12 novembre. Soit trois jours après mon départ, et trois jours après qu'Yves Juhel a pris la tête de l'exécutif... Il comprend plein de photos de placards. Mais tout a été photographié sauf ceux où se trouvent les dossiers du cabinet. Et ils étaient encore là à mon départ », commente-t-il. Rappelant, comme il l'avait déjà dit à l'époque, que les dossiers admi-

nistratifs se trouvent, par nature, dans les services. « Le cabinet n'est qu'un secrétariat politique. Quant aux copies de dossiers administratifs mises à disposition du maire quand il avait besoin d'éléments, elles sont encore en place. » Oui des documents ont été jetés après la mort du maire, mais uniquement des effets personnels, clame-t-il. « Il s'agissait du bureau du maire, pas de Jean-Claude Gui-

bal. Il fallait donc laisser place nette au nouveau – qu'il s'agisse d'Yves Juhel ou de Sandra Paire. Or le bureau était occupé depuis 1989. Autant dire qu'il y avait beaucoup d'affaires, de coupures de presse, de revues, de livres. Mais de là à remplir un container... Imaginer que 570 kg de papiers puissent provenir des seuls bureaux du maire et du cabinet, c'est insensé ! »

« Personne n'est capable de nous dire quels documents sont supposés avoir disparu », opine l'ancienne adjointe Sandra Paire, qui a elle aussi porté plainte le 15 novembre pour... diffamation.

L'élu démissionnaire insiste sur le fait qu'elle a quitté la mairie avec seulement deux cartons et un sac. Et, dit-elle, les policiers venus à son domicile et à son travail n'ont retrouvé que deux cartons et un sac. « C'est une action menée pour discréditer et salir ma réputation, analyse la candidate. J'avais demandé dès le mardi après-midi à être entendue par le procureur. Je jugeais qu'il était important de décanter pour que toute cette histoire ne pollue pas la campagne. La police et la justice ont fait leur travail, j'attends maintenant la réponse. »

« Démontrer la vérité »

De son côté, Ndeye Fatou Senghor tient à souligner que « contrairement à ce que dit Yves Juhel », tous trois ont été entendus pour une plainte contre X. Et non une plainte nominative.

« Je ne suis partie qu'avec mes affaires, devant témoins », affirme-t-elle également. Satisfaite d'avoir pu donner sa version des faits. « Il n'y avait qu'un seul son de cloche jusqu'à maintenant. La garde à vue est une procédure lourde mais normale dès lors que le procureur est saisi. Elle permet de confronter les versions. Et de concourir à démontrer la vérité. »

ALICE ROUSSELOT

Urgences

MENTON

Police : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Police municipale : 04.92.10.50.50.
SOS personnes en difficulté sociale : 115 de 9 h à 23 h.
Centre antipoison : 04.91.75.25.25.
Médecins de garde du Mentonnais : (7j/7) de 8 h à minuit : 04.93.41.41.41.
Hôpital : 04.93.28.77.77.
Urgences : 04.93.28.72.43.
Pharmacie : à partir de 19 h 30, sur ordonnance urgente, s'adresser au commissariat de police, rue Partouneaux.
Urgences en mer : 196
Dentiste : 04.93.01.14.14.

PRATIQUE

Mairie : 04.92.10.50.00.
Communauté d'agglomération de la Riviera française : 04.92.41.80.30.
Office de tourisme de Menton : 04.83.93.70.20.
Animaux perdus ou trouvés :

04.97.23.91.01.
Gare SNCF : 08.91.67.68.69.
Taxis : 04.92.10.06.06.
Objets trouvés : 04.92.10.50.29.
Vieux-Port : 04.93.35.80.56.
Port de Garavan : 04.93.28.78.00.

RIVIERA

Police municipale Roquebrune-Cap-Martin : 04.92.10.47.55.
Police municipale de Beausoleil : 04.92.10.72.83.
Gendarmerie Sospel et Tende : 04.93.04.02.67.
Gendarmerie Breil-sur-Roya : 04.93.04.40.24.
Gendarmerie La Turbie : 04.93.41.09.51.
Hôpital de Tende : 04.92.03.50.00.
Urgence dentaire de Beausoleil : 04.97.25.72.75.
Médecin de garde Beausoleil : Docteur Devico au 04.93.78.44.00.
Pharmacie de garde Beausoleil : Andorra, au 1, boulevard de la République au 04.93.78.99.70.
Cabinet médical de la Bévéra : Cabinet

Médical de Groupe, au 06.80.35.19.98.
Cabinet médical de la Roya : Cabinet médical de groupe, au 04.93.04.44.88.
Pharmacie de garde de la Roya : Caujolle, 2 rue Vincent Comiti à Sospel, au 04.93.04.01.48.

PRATIQUE

Office de tourisme Riviera française : 04.83.93.70.20.
EDF-GDF : accueil téléphonique 24 h/24 et 7 jours/7 : 0800.123.333.
EDF dépannage : 0810.33.30.06.



(Photo Archives Nice-Matin)

Retrouvez nos services essentiels à La Poste Relais sur des horaires élargis.

Avec l'ouverture de La Poste Relais au sein du magasin La Quotidienne, La Poste adapte sa présence à Menton.

LA POSTE RELAIS



LA QUOTIDIENNE
81 AVENUE CERNUSCHI
06500 MENTON
Lun, Mar, Mer, Ven, Sam
7 8H30 - 12H30 / 15H30 - 19H
Dim / 8H30 - 12H30



vous simplifier la vie